

CITATIONS – généralités

- ce sont des extraits d'articles ou d'ouvrages **lus**, insérés dans votre rédaction - leur pertinence reflètera l'étendue et la qualité de vos lectures, mais il ne faut pas en abuser au risque de faire oeuvre de simple compilation

- la citation peut servir :

- à présenter un texte (source primaire) qui sera ensuite analysé (dans ce cas seulement, la citation peut être longue)

- à rappeler un argument (dans ce cas, la citation doit être courte – 3 lignes en moyenne)

- à simplement définir un terme (p.ex. si vous utilisez un terme technique ou polysémique, il vaut mieux citer l'acception du terme de l'auteur qui en est à l'origine)

- précautions :

- citation doit servir soit à illustrer l'idée développée, soit à faire progresser la démonstration menée – choisissez donc des citations utiles pour le sujet traité, et non des affirmations banales sans réelle consistance

- évitez de multiplier et d'enchaîner les citations - veillez à les analyser et à les commenter

- faites preuve d'honnêteté intellectuelle en mentionnant la source et l'auteur de l'extrait inséré dans votre rédaction - toute note incomplète laisse sous-entendre que vous n'avez en réalité jamais consulté l'ouvrage ou le texte en question, et qu'il s'agit d'une référence de seconde main

- le plagiat est une atteinte grave à la déontologie de la recherche - comme tout travail universitaire, vos travaux doivent payer un respect absolu aux règles de la propriété intellectuelle : reprendre à votre compte le texte d'un auteur quelconque sans indication de source et sans mise en guillemets (« citation ») sera considérée comme du plagiat, et entraînera le refus du travail

- si vous êtes tentés de paraphraser ou de résumer les paroles d'un auteur, faites un appel de note au début où à la fin, indiquant la source - la mise entre guillemets n'est alors pas nécessaire

- ne citez jamais les documents sans indication d'auteur trouvés sur Internet ou les documents non publics (ou dont vous êtes les seuls possesseurs)

- en quelle langue citer ? - toute citation doit être en français, pour faciliter la lecture continue du texte – le texte original devrait (dans la mesure du possible) figurer en note, avec indication qui est le traducteur

(p.ex. Nous traduisons.)

Exemples de formulations pour introduire les citations

- Dans son ouvrage sur... Untel estime que : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- Comme le signale Untel... dans son article sur...: «citation avec référence ou note avec commentaire ».
- Ainsi que le précise Untel dans son ouvrage : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- Untel a clairement montré dans son étude sur... que : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- On peut citer à cet égard les analyses de Untel : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- Citons parmi les définitions probantes celle du dictionnaire de...: « citation avec référence ou note avec commentaire ».